

## Dépôt monétaire romain de la forêt de Paimpont « Fontaine Léron » (35).

### Catalogue.

Poids des monnaies en grammes, l'orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire et le module du flan, du plus petit au plus grand, en millimètres (pour les imitations et certaines séries).

Nous indiquons le degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (*Bulletin ITMS*, 2, 1995, p. 1-25) :

|                    |                          |
|--------------------|--------------------------|
| U 0 indéterminé    | C 0 indéterminé          |
| U 1 non à peu usé  | C 1 non à peu corrodé    |
| U 2 légèrement usé | C 2 légèrement corrodé   |
| U 3 usé            | C 3 corrodé              |
| U 4 fortement usé  | C 4 fortement corrodé    |
| U 5 fruste         | C 5 entièrement corrodé. |

#### 1/ Domitien (81-96).

Sesterce.

]MIT AVG[ ; tête laurée à droite.

Lisse.

( 22,78 g. ; - ; 34,3 mm). U 5 ; C 2.

N° 7.

#### 2/ Domitien (81-96).

*Dupondius*.

Tête radiée à droite.

Lisse.

(6,61 g. ; - ; 23,1 mm). U 5 ; C 1.

N° 18.

#### 3/ Trajan (98-117) ?

Sesterce.

Tête laurée à droite.

Illisible.

(16,98 g. ; - ; 30,4 mm). U 5 ; C 5.

N° 14.

#### 4/ Hadrien (117-138).

Sesterce.

Tête laurée à droite.

*Felicitas* debout à gauche, tenant un rameau et une corne d'abondance.

(25,23 g.; 6 h.; 32,1 mm). U 5 ; C 1.

N° 8.

#### 5/ Hadrien (117-138).

Sesterce.

HADRIANVS AVG CO[S III P P] ; tête nue à droite.

S C ; Némésis ailée avançant à droite.

(21,80 g. ; 6 h.; 31 mm). U 4 ; C 2.

RIC III 779a, Rome 134-138.

N° 9.

#### 6/ Hadrien (117-138) pour Sabine.

Sesterce.

Buste drapé portant le diadème à droite.

*Concordia* debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance.  
(20,01 g. ; 6 h.; 28,3 mm). U 5 ; C 1.  
N° 3.

7/ Hadrien (117-138) pour Aelius.

Sesterce.

L AELIVS CAESAR ; tête nue à droite.

TR POT [COS II] S C ; *Spes* marchant à gauche, tenant une fleur et relevant un pan de sa robe.

(23,96 g. ; 6 h. ; 30 mm). U 3 ; C 3.

RIC II 1055, Rome 137.

N° 16.

8/ Antonin le Pieux (138-161).

Sesterce.

[ANTONINVS]S PIVS P P TR P ; tête laurée à droite.

[COS III] S C ; Mars marchant à droite, tenant une lance et un trophée.

(24,29 g. ; 6 h.; 29,9 mm). U 5 ; C 1.

RIC III 758, Rome 145-161.

N° 2.

9/ Antonin le Pieux (138-161).

Sesterce.

ANTONINVS AV[G PIVS] P P TR P [ ; tête laurée à droite.

S C ; personnification debout à gauche, tenant une corne d'abondance.

(20,82 g. ; 12 h. ; 31,2 mm). U 4 ; C 1.

N° 5.

10/ Antonin le Pieux (138-161).

Sesterce.

]PIVS P P[ ; buste lauré à droite.

Personnification debout à gauche.

(15,74 g. ; 6 h.; 31,4 mm). U 4 ; C 4.

N° 12.

11/ Antonin le Pieux (138-161) pour *Diva Faustina*.

Sesterce.

[DIVA FAVSTINA] ; buste voilé et drapé avec le diadème à droite.

AETERN[ITAS AVG] S C ; *Aeternitas* assise à gauche, tenant un phœnix sur un sceptre.

(16,76 g. ; 6 h.; 31,2 mm). U 4 ; C 3.

RIC III 1156, Rome 141-161.

N° 13.

12/ Marc Aurèle (161-180).

Sesterce.

M ANTONINVS AVG P M TR P XXI[X] ; buste lauré à droite.

IMP VII COS III S C ; Mars courant à gauche, tenant un globe surmonté d'une Victoire et un trophée.

(27,61 g. ; 12 h.; 33 mm). U 3 ; C 1.

RIC III 1126, Rome décembre 174-automne 175.

N° 1.

13/ Marc Aurèle (161-180).

Sesterce.

[MANT]ONINVS AVG[ ; tête laurée à droite.

S C ; Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme.

(18,21 g. ; 6 h. ; 32,5 mm). U 4 ; C 2.

N° 4.

14/ Marc Aurèle (161-180) pour Faustine II.

Sesterce.

[FAVSTI]NA AVGVSTA ; buste à droite.

Personnage féminin assis à droite.

(18,92 g. ; 12 h. ; 30,4 mm). U 4 ; C 5.

Rome 161-175.

N° 6.

15/ Marc Aurèle (161-180) pour Faustine II.

Sesterce.

[FAVSTI]NA AVG[VSTA] ; buste à droite.

[IVNONI REGI]NA[E] S C ; Junon debout à gauche, tenant une patère et un sceptre ; à ses pieds à gauche, un paon.

(17,41 g. ; 12 h. ; 30 mm). U 4 ; C 3.

N° 11.

16/ Marc Aurèle (161-180) pour *Divus Verus*.

Sesterce.

[DIV]VS [VERVS] ; tête nue à droite.

[CONSECRATIO] S C ; aigle debout à droite, ailes éployées tête tournée à gauche, sur un globe.

(17,62 g. ; 12 h. ; 24,3 mm). U 5 ; C 2.

RIC III 1509, Rome après janvier 169.

N° 10.

Empereur indéterminé des Ier-IIe siècles.

17/ *Dupondius*.

Illisible.

(4,74 g. ; - ; 22,2 mm). U 5 ; C 5.

N° 17.

Empereur indéterminé du IIe siècle.

18/ *Dupondius*.

Tête à droite.

Personnage debout.

(8,85 g. ; 6 h. ; 24,2 mm). U 5 ; C 5.

N° 15.

Commentaire.

Lors de travaux forestiers en forêt de Paimpont au lieu-dit « la Fontaine de Léron », 18 monnaies romaines en bronze ont été recueillies par les archéologues du CERAPAR au cours d'une de leur campagne de prospection.

Il est difficile de savoir si ce dépôt est complet ou tronqué. Sa composition est cependant homogène (voir tableau n° 1) et conforme, à première vue, à une petite thésaurisation qui se clôt à la fin du II<sup>e</sup> siècle. L'hypothèse d'une bourse perdue est moins crédible dans la mesure où le nombre de monnaies est trop élevé pour relever de cette catégorie<sup>1</sup>. L'hypothèse de monnaies isolées (monnaies de site) est totalement à exclure au regard de la concentration géographique des monnaies, du nombre d'exemplaires et de la nature de l'assemblage.

Le dépôt s'ouvre par deux monnaies frustes (un sesterce, un *dupondius*) de Domitien (81-96), et se clôt par 5 bronzes de Marc Aurèle (161-180) dont un seul donne une date certaine soit décembre 174-automne 175. Il ne s'agit évidemment que d'*un terminus post quem*.

Deux bronzes appartiennent à la dynastie flavienne, le reste se rattachant aux Antonins. On relève parmi les monnaies antonines la présence de deux monnaies peu fréquentes : un sesterce au nom d'Aelius co-empereur à l'extrême fin du règne d'Hadrien (117-138) et un sesterce frappé par Marc Aurèle (161-180) au nom de Lucius Verus, autre prince associé à l'Empire et divinisé après sa mort, survenue en 169.

Le lot est uniquement constitué de bronzes, soit 15 sesterces et 3 sous multiples du sesterces (*dupondius*). Toutes les monnaies présentent un degré d'usure très prononcé et 2 d'entre elles (*dupondius*) n'ont pu être rattachées à un règne précis.

Les dépôts monétaires de bronzes du haut Empire se rencontrent assez fréquemment en Gaule. Ils comptent généralement plusieurs centaines d'exemplaires.

Schématiquement ces dépôts relèvent de trois grandes catégories :

- Les dépôts de bronzes du II<sup>e</sup> siècle où la proportion de sous-multiples du sesterce (*dupondius* et as) reste assez élevée, de plus de 19 % à plus de 7 %<sup>2</sup>.
- Les dépôts très majoritairement constitués de sesterces dont le *terminus* est donné par des sesterces de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle.
- Enfin les dépôts presque exclusivement constitués de sesterces et qui sont clos par des sesterces de Postume (260-269).

La première catégorie est la moins courante<sup>3</sup>. La date d'enfouissement réelle des dépôts relevant de cette catégorie est probablement donnée par les monnaies les plus récentes souvent celles des derniers Antonins : Marc Aurèle (161-180) et Commode (180-192). Logiquement les monnaies de ces dépôts présentent un taux d'usure assez faible du moins pour en ce qui concerne les monnaies antonines. Notons également que ces trésors sont de taille moyenne, de 150 à plus de 400 monnaies.

Les deux autres catégories présentent la particularité de compter un nombre infime de sous-multiples du sesterce, la plupart du temps moins d'un %. Ces deux dernières catégories de dépôts sont en moyenne beaucoup volumineuses que la première, allant de

---

1 Les bourses perdues comptent rarement plus de 10 monnaies et leur nombre est souvent de 4 à 5 monnaies. Exemple de la bourse de la place Sainte-Anne ou du lot de sesterces (4) découvert sur le decumanus du couvent des Jacobins (fouille G. Le Cloarec, Inrap) (données inédites).

2 J.-L. Desnier, « Le trésor du Puy Dieu », *Trésors Monétaires*, XII, 1989, p. 31-104, pl. XI-XXII, p. 38 et 48.

3 J.-L. Desnier, « Le trésor du Puy Dieu », *Trésors Monétaires*, XII, 1989, p. 31-104, pl. XI-XXII, p. 38 et 48.

plusieurs centaines à plus d'un millier d'exemplaires<sup>4</sup>. Les dépôts relevant de la deuxième catégorie sont clos par quelques monnaies de la période sévérienne (193-235) et/ou de la période post-sévérienne. Toutefois leurs *terminus post quem* ne cadrent pas toujours avec la date réelle de leur abandon qui peut être souvent datée du début du règne de Postume (260-269), comme les dépôts de la troisième catégorie de dépôt qui, eux, comportent des exemplaires de sesterces ou double sesterces de cet empereur.

La structure de ces dépôts s'explique en grande partie par les caractéristiques de la circulation du bronze (grands bronzes, petits et moyens bronzes) en Gaule aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles.

D'une manière générale après le règne de Commode (180-192), la Gaule n'est plus approvisionnée en bronzes sénatoriaux. De 193 à 222 les sesterces sont en effet frappés en quantités limitées par l'atelier de Rome et ne sont injectés qu'en direction de la péninsule italienne, ibérique et de l'Afrique du nord. Quand, à partir du règne de Sévère Alexandre (222-235), l'atelier central se remet à frapper en quantités significatives le bronze, les circuits d'approvisionnement vers la Gaule et les Germanies ne seront pas rétablis et ce numéraire de bronze alimentera dès lors presque exclusivement les provinces du pourtour de la Méditerranée occidentale (Italie, péninsule ibérique, l'Afrique du nord, Narbonnaise dans une bien moindre mesure). La Gaule va donc vivre pendant près de 70 années, sur son énorme stock de vieux bronzes antonins.

La réforme monétaire de l'empereur « gaulois » Postume (260-262) qui tente, au début de son règne, de reprendre la frappe du bronze (double sesterces et sesterces) en instituant un taux de change très défavorable aux vieux sesterces antonins<sup>5</sup>, est un échec et signe l'arrêt définitif de la frappe du bronze « sénatorial ». Cette réforme a également pour conséquence de provoquer la thésaurisation massive par les particuliers de l'énorme masse de sesterces antonins circulant en Gaule, masse qui sera en grande partie enfouie. Parallèlement, plusieurs tentatives d'explications au phénomène de la disparition progressive des sous-multiples du sesterce des dépôts monétaires des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ont été avancées. Certains chercheurs ont parlé d'un effacement des sous multiples au profit du sesterce dès le II<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Selon eux, les sous-multiples ne sont plus frappés et injectés dans la circulation du fait de l'inflation. Dominique Hollard<sup>7</sup> a fait cependant remarqué, et à juste titre, que les données provenant des sites attestent une utilisation des petits et moyens bronzes jusqu'au règne de Postume. Leur absence ou leur rareté dans les dépôts enfouis aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles s'expliqueraient par le fait que ces espèces, de faible valeur, ne sont plus thésaurisées, à la différence du sesterce qui apparaît comme une valeur de réserve.

Peut-on rattacher le dépôt de la forêt de Paimpont à l'une de ces trois catégories d'enfouissements ?

Le profil de ce dépôt s'apparente fortement à nos deux dernières catégories. Il s'ouvre en effet par deux monnaies flaviennes soit plus de 11 %, le reste étant constitué d'espèces antonines très usées. L'absence de monnaies sévériennes pourrait s'expliquer par la faiblesse de l'échantillon. Il s'écarte de ce profil par le pourcentage très élevé de sous-multiples (17 %), qui l'apparente à la première catégorie des enfouissements de la fin du II<sup>e</sup> siècle.

---

4 Pour rester sur des exemples régionaux, citons le trésor de Bourg-Blanc (Finistère) composé de 1200 bronzes et quatre antoniniens.

5 Le poids du double sesterce de Postume équivaut en effet à celui d'un sesterce du II<sup>e</sup> siècle

6 R. Étienne – M. Racht, *Le trésor de Garonne. Essai sur la circulation monétaire en Aquitaine à la fin du règne d'Antonin le Pieux (159-161)*, Bordeaux, 1984, p. 422-423 et J.-L. Desnier *loc. cit.*, p. 38.

7 D. Hollard, « « le trésor de Charny (Seine-et-marne) », *Trésors Monétaires XII*, 1980, p. 25-33, pl. VI, p. 28.

Comment trancher entre ces deux dates possibles d'abandon : fin du II<sup>e</sup> siècle ou début de la décennie 260 ?

La comparaison avec un deuxième dépôt découvert récemment en Ille-et-Vilaine, également dans un contexte forestier, le dépôt monétaire de Saint-Sulpice-la-Forêt (35) forêt domaniale de Rennes « Le ruisseau du Grand Bat » peut nous aider à répondre à cette question<sup>8</sup> (tableau n° 2).

Comme à la forêt de Paimpont, les monnaies de Saint-Sulpice-la-Forêt ont été découvertes groupées sur un faible espace de 3 à 4 mètres de superficie et ne peuvent en aucun cas être identifiées comme des monnaies isolées, dites de site. Le nombre de 56 fait rentrer ce dépôt, comme celui de la forêt de Paimpont, dans la catégorie des petits dépôts de bronzes. Autre caractéristique qui l'apparente également au précédent, le pourcentage très élevé de sous-multiples du sesterce (9 *dupondii* et 16 as), soit plus de 39 % !

L'amplitude chronologique de ce dépôt est par contre plus large que celle donnée par le dépôt de la forêt de Paimpont puisqu'on y trouve une monnaie de Gordien III (238-244) et surtout un double sesterce de Postume qui est une imitation tardive de ces frappes probablement datable de la fin de son règne ou de celui de Victorin (269-271), ce qui donne un terminus particulièrement tardif<sup>9</sup>.

Avec les dépôts de la forêt de Paimpont et de Saint-Sulpice-la-Forêt, nous sommes donc en présence de très modestes thésaurisations qui ne négligent pas les petits et moyens bronzes et se constituent sur une période assez longue. Ces dépôts, d'un type original, ne rentrant pas dans les catégories rencontrées habituellement, sont peut-être à mettre en relation avec des habitats situés tout en bas de la hiérarchie des sites ruraux romains ou dépendants d'habitats plus importants.

Avant de parler d'un type de dépôt propres à l'« Armorique » romaine<sup>10</sup>, il faudrait d'abord mener l'enquête dans les régions limitrophes. L'absence dans le reste de la Gaule, à ma connaissance, de dépôts monétaires présentant des caractéristiques similaires, c'est-à-dire une proportion très élevée de sous-multiples dans de petits dépôts de bronzes enfouis dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle, pourrait s'expliquer par les lacunes de notre documentation, ces dépôts étant passés relativement inaperçus dans la mesure où les sites qui les livrent sont rarement fouillés.

---

8 Observons par ailleurs que les exemples de comparaison à l'échelle départementale sont peu nombreux. Dans un article certes ancien, Gérard Aubin ne signalait qu'un seul dépôt monétaire de bronzes du II<sup>e</sup> siècle, sur 22 répertoriés, dans son enquête consacrée aux enfouissements monétaires romains d'Ille-et-Vilaine. G. Aubin, « Les enfouissements de monnaies romaines dans le département d'Ille-et-Vilaine », *Annales de Bretagne*, 80, 1973, p. 145-161. 35-188 II : Montfort-sur-Meu, « le Prélong », découvert en octobre 1875, 300 bronzes dont une dizaine de moyens bronzes. La pièce la plus récente étant un sesterce de Commode (180-192) datée de 184.

9 Le dépôt ne comporte pas de monnaies flaviennes mais un as presque fruste d'Auguste, véritable relique au moment de l'enfouissement mais dont la présence dans le dépôt n'est pas aberrante.

10 Citons également le dépôt de Berrien (Finistère). P. Galliou, « Berrien, Guenidou », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, CXII, 1983, p. 28-29. L'inventaire de P. Galliou ne coïncide pas avec celui que nous avons été amenés à faire, à la demande de M. Batt, archéologue au SRA Bretagne à l'époque, à la mairie de Berrien et chez un particulier détenteur d'une partie du dépôt. Nous arrivons en effet à un total de 56 sesterces dont 2 flaviens, 52 antonins, un sesterce de S. Sévère (193-211) et un autre de Maximin (235-238) contre 36 sesterces décrits par P. Galliou. Données inédites.

Tableau n° 1 : Forêt de Paimpont (35) « La Fontaine de Léron », composition du dépôt monétaire par règnes.

| Règles                     | Sesterce | <i>Dupondius</i> | Total |
|----------------------------|----------|------------------|-------|
| Domitien (81-96)           | 1        | 1                | 2     |
| Trajan (98-117)            | 1        |                  | 1     |
| Hadrien (117-138)          | 2        |                  | 2     |
| <i>Sabine</i>              | 1        |                  | 1     |
| <i>Aelius</i>              | 1        |                  | 1     |
| Antonin le Pieux (138-161) | 3        |                  | 3     |
| <i>Diva Faustina</i>       | 1        |                  | 1     |
| Marc Aurèle (161-181)      | 2        |                  | 2     |
| <i>Faustine II</i>         | 2        |                  | 2     |
| <i>Divus Verus</i>         | 1        |                  | 1     |
| I-IIè siècles              |          | 1                | 1     |
| IIè siècle                 |          | 1                | 1     |
| Total                      | 15       | 3                | 18    |

Tableau n° 2 : Saint-Sulpice-la-Forêt (35) forêt domaniale de Rennes « Le ruisseau du Grand Bat », composition du dépôt monétaire par règnes

| Règles                         | Double sesterce | Sesterce | <i>Dupondius</i> | As | Total |
|--------------------------------|-----------------|----------|------------------|----|-------|
| Auguste (27 av.- 14 ap. J.-C.) |                 |          |                  | 1  | 1     |
| Trajan (98-117)                |                 | 1        |                  | 2  | 3     |
| Hadrien (117-138)              |                 | 2        | 1                |    | 3     |
| <i>Sabine</i>                  |                 | 1        |                  |    | 1     |
| Antonin le Pieux (138-161)     |                 | 3        | 1                |    | 4     |
| <i>Diva Faustina</i>           |                 | 1        |                  |    | 1     |
| Marc Aurèle (161-181)          |                 | 1        | 1                |    | 2     |
| <i>Lucius Verus</i>            |                 | 1        |                  |    | 1     |
| <i>Faustine II</i>             |                 | 2        |                  | 1  | 3     |
| <i>Diva Faustina</i>           |                 | 1        |                  |    | 1     |
| <i>Lucille</i>                 |                 | 1        |                  |    | 1     |
| Commode (180-192)              |                 | 1        |                  |    | 1     |
| IIè siècle                     |                 | 17       | 6                | 9  | 32    |
| Gordien III (238-244)          |                 | 1        |                  |    | 1     |
| Postume (260-269)              | 1               |          |                  |    | 1     |
| Total                          | 1               | 33       | 9                | 13 | 56    |